



**PRÉFET  
D'ILLE-  
ET-VILAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale  
des Territoires  
et de la Mer**

**AVIS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AÉROPORT  
RENNES SAINT-JACQUES DU 16/11/2022**

**Présidence :**

CLAUDON Paul-Marie

Secrétaire général de la préfecture

**Représentants des personnels exerçant leur activité sur l'aéroport**

**PRÉSENT :**

LE CHEVALIER Jean-Louis (titulaire)

CFDT

**EXCUSÉ :**

L'HOMME Sylvain (titulaire)

FO

**Représentants des usagers de l'aéroport**

**PRÉSENT :**

CHARTRAIN Franck (titulaire)

HOP !

**EXCUSÉ :**

VANDERGUCHT Jean-Marie (titulaire)

ACRIV

**Représentants de l'exploitant de l'aéroport**

**PRÉSENTS :**

REM Chivoine (titulaire)

SEARD

CARLO Stéphane (suppléant)

SEARD

**Représentants des collectivités locales**

**PRÉSENTS :**

THEURIER Matthieu (titulaire)

Rennes Métropole

DUCAMIN Marie (titulaire)

Rennes Métropole

LE BIHAN Thierry (titulaire)

Rennes Métropole

ROUX Laurence (titulaire)

Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

**EXCUSÉ :**

CUEFF Daniel (titulaire)

Région Bretagne

**Représentants des associations**

**PRÉSENTS :**

BEAUFILS Matthieu (titulaire)

Bretagne Vivante

LAPLANCHE Alain (titulaire)

Air Breizh

PENNOBER Pauline (titulaire)

Eau et Rivières de Bretagne

BIROT René (titulaire)

SerMon Village

**EXCUSÉ :**

FRIN Yves (titulaire)

Résidence Aragon

**Représentants des communes concernées (sans voix délibérative)**

BOUILLON René	Chavagne
SALMON Philippe	Bruz
VIRONDEAU Fabien	Baulon
LABBE Stéphane	Vern-sur-Seiche
CHABOT Stéphane	Vern-sur-Seiche
DREUSLIN Gilles	Chantepie
LE CHENECHAL Didier	Lassy
GILBERT Didier	Le Rheu
POLLET Matthieu	Saint-Erblon
MADIOT Morgane	Saint-Armel
MORVAN Franck	Bourgbarré
GUERET Sébastien	Noyal-Châtillon-sur-Seiche
MORVAN Arnaud	Noyal-Châtillon-sur-Seiche
LECHARTE Yves-Marie	Noyal-Châtillon-sur-Seiche
HORVAIS Frédéric	Goven

**Assistaient à la réunion (sans voix délibérative)**

BARBRE Anne-Marie	Préfecture
ROLLAND Sébastien	Aviation civile
QUENTRIC Vincent	Aviation civile
LEBLOND Béatrice	Aviation civile
HAMON Erwan	Aviation civile
TROUSLARD Benjamin	Aviation civile
GILBERTON Frédéric	Aviation civile
DAMBRE Damien	DREAL
GICQUEL Roland	Rennes Métropole
LATAPIE-BAYROO Thierry	DDTM
DELOUYE Agnès	DDTM
MIGNE Isabelle	DDTM

La commission consultative de l'environnement du 16 novembre 2022 a été consacrée aux bilans des expérimentations des nouvelles trajectoires de décollage vers l'Ouest et vers l'Est et s'est tenue en présence des représentants des communes concernées.

Après présentation des bilans et débats avec les membres de la commission et les représentants des communes concernées, la commission a procédé aux délibérations.

**Trajectoire de décollage vers l'Ouest :**

À l'Ouest, deux nouvelles trajectoires ont été expérimentées. Une nouvelle trajectoire partant vers l'Ouest puis tournant vers l'Est (TABIL) dont le bilan est satisfaisant et une seconde trajectoire partant vers l'Ouest puis tournant vers le Sud (GODAN) qui permet de diminuer le nombre de survols de la commune de Mordelles. Au regard de l'amélioration globale de la situation, c'est-à-dire, la réduction du nombre de survols de la commune de Mordelles sans report sur la commune de Chavagne, la proposition soumise au vote est la suivante : **Validation de l'expérimentation sur l'Ouest.**

- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 1
- POUR : 9

**La proposition est adoptée.**

En complément, la CCE demande à ce que la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) poursuive ses études pour réduire les nuisances sonores sur quelques points identifiés.

### **Trajectoire de décollage vers l'Est :**

À l'Est, la nouvelle trajectoire expérimentée concerne les départs avec virage vers le Sud. La trajectoire théorique avait pour objectif de faire passer les appareils entre les communes de Noyal-Châtillon-sur-Seiche et de Vern-sur-Seiche afin de réduire globalement les nuisances sonores. Malgré le respect par les compagnies aériennes des consignes de décollage, il s'avère qu'une grande dispersion en virage a été enregistrée, occasionnant de ce fait un impact pour la commune de Vern-sur-Seiche.

La trajectoire théorique validée par la CCE du 23 avril 2021 gardant tout son intérêt pour réduire globalement les nuisances sonores, une nouvelle solution technique a été proposée aux membres de la commission par la DGAC afin d'améliorer le respect de la trajectoire théorique par la mise en œuvre d'un guidage satellitaire en virage. En parallèle, un second axe à étudier serait le rapprochement du point de virage plus à proximité de la piste. Ainsi, la proposition soumise au vote est la suivante : **Poursuite de l'expérimentation sur l'Est avec évolutions (guidage satellitaire et rapprochement du point de virage) à mettre en place dès que possible.**

- CONTRE : 1
- ABSTENTION : 2
- POUR : 7

**La proposition est adoptée.**

Dans l'attente de ces évolutions, conscients de l'impact pour la population, les membres de la CCE ont demandé à la DGAC de poursuivre son suivi rigoureux des trajectoires effectives, en lien avec les compagnies aériennes, pour atténuer au maximum la dispersion et les nuisances sonores associées.

**Le président de la CCE**



**Paul-Marie CLAUDON**

1. 2001